

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRET BFM SOLIDARITE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPRUNTEUR

• Renseignements d'Etat Civil :

Emprunteur

Co-emprunteur éventuel

Nom		
Prénom		
Nom de jeune fille		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Nationalité		

• Situation personnelle :

Marié(e) / Pacsé(e) ☐

Veuf (ve) ☐

Divorcé(e) ☐

Célibataire ☐

Concubinage ☐

Séparé(e) ☐

Pacsé ☐

Personnes à charge :

nombre _____

Année de naissance : _____

• Si marié(e) précision sur le régime matrimonial :

Communauté universelle ☐

Séparation de bien ☐

Communauté réduite aux acquêts dite communauté légale ☐

Autres ☐ Préciser : _____

• Résidence principale :

Adresse :

.....

.....

Propriétaire ☐ Occupant à titre gratuit ☐

Locataire ☐ Montant du loyer : €

Autre ☐ Préciser :

Téléphone domicile / portable :

Adresse messagerie :

• Situation professionnelle :

Emprunteur

Co-emprunteur éventuel

Profession		
Nom et adresse de l'Employeur		
Téléphone professionnel		
Date d'entrée		
Salaire ou revenu mensuel net		
Autres revenus à préciser (A préciser)		
Revenus moyens mensuels		

CHARGES DE CREDITS EN COURS DE L'EMPRUNTEUR ET DU CO-EMPRUNTEUR EVENTUEL

<i>Organismes prêteurs</i>	<i>Objet du prêt</i>	<i>Montant à l'origine</i>	<i>Montant restant dû</i>	<i>Charges mensuelles</i>	<i>Dernière échéance</i>

COORDONNEES BANCAIRES DE L'EMPRUNTEUR

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Date d'ouverture
_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	_ / _ / _ _

ADHESION A L'ASSURANCE DIT (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail)

UNE ASSURANCE DIT est facultative mais conseillée pour se prémunir de différents risques (le Décès, la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et l'Incapacité Totale de Travail). L'emprunteur peut souscrire soit le contrat d'assurance - groupe proposé par la Banque Française Mutualiste, soit un contrat d'assurance offrant une couverture équivalente auprès d'une entreprise d'assurance de son choix.

Afin de connaître les différentes garanties proposées et les conditions de couverture du contrat-groupe, l'emprunteur doit prendre connaissance de la notice d'assurance jointe à la présente demande.

Suite à la lecture attentive des conditions de cette assurance, l'emprunteur et/ou le co-emprunteur souhaitent :

	SOUSCRIRE A UNE ASSURANCE	NE PAS SOUSCRIRE A UNE ASSURANCE
Emprunteur	☐	☐
Co-Emprunteur	☐	☐

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel qui vous sont demandées sont obligatoires pour le traitement de la demande de prêt. Elles sont destinées à la Banque Française Mutualiste, responsable du traitement. La Banque Française Mutualiste est autorisée à les communiquer à ses partenaires, sous-traitants, prestataires, courtiers et assureurs, dans la limite nécessaire à l'exécution des prestations, ainsi qu'à des personnes morales de son groupe.

Les informations recueillies ne peuvent faire l'objet de traitement informatique que pour des finalités bien définies : l'étude et l'octroi des crédits afin de permettre la sélection des risques, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'identification du statut fiscal, l'identification des Personnes Politiquement exposées (PPE) ou figurant sur une liste de sanctions nationales et internationales, la gestion du prêt et de la relation bancaire, des sinistres, l'exécution du contrat, la connaissance clients y compris l'évaluation de vos besoins, le recouvrement impayés et contentieux et la cession de créances, la prospection et la réalisation d'animations commerciales et de campagnes ciblées, d'études statistiques et patrimoniales.

Toutes déclarations fausses ou irrégulières de votre part pourront faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à la prévention, la détection et la gestion d'anomalies.

Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer sans frais, au traitement des données vous concernant, ce qui peut entraîner l'impossibilité pour la Banque de vous fournir le produit ou le service.

Vous pouvez également vous opposer sans frais à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

Vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité et d'opposition peuvent être exercés par courrier à : Banque Française Mutualiste – Service Connaissance Clients – 56-60 Rue de la Glacière, 75013 PARIS.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et accepte que les données collectées dans la présente demande soient transmises à la Banque Française Mutualiste pour l'analyse de mon dossier de financement.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements donnés dans la présente demande de prêt.

Signature de l'emprunteur**Signature du co-emprunteur éventuel**

CARACTERISTIQUES DU PRET SOLLICITE

Montant en €	Durée en mois	TAEG fixe (hors assurance DIT facultative) à la charge de l'adhérent
De 1500 à 5000 euros	De 12 à 60 mois (différé inclus)	Pas de frais de dossier
... €	... mois	0 %
Différé d'amortissement (0 à 12 mois)	... mois	

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'EMPRUNTEUR ET LE CO-EMPRUNTEUR EVENTUEL

- Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport
- Photocopie du dernier avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition
- Photocopie du dernier bulletin de salaire
- Photocopie des 3 derniers mois complets et détaillés de tous les relevés de comptes bancaires
- Relevé d'Identité Bancaire (BIC/IBAN)
- Bulletin de demande d'admission au contrat d'assurance (le cas échéant)
- Attestation d'éligibilité de la mutuelle

Dossier complet à adresser :

**BANQUE FRANCAISE MUTUALISTE
SERVICE ANALYSE ET DECISION DES CREDITS AUX PARTICULIERS
56-60, RUE DE LA GLACIERE
CS 11408
75705 PARIS CEDEX 13**

En cas d'acceptation de votre demande de prêt par la Banque Française Mutualiste, vous recevrez :

- Une fiche d'informations précontractuelles comportant l'ensemble des caractéristiques du crédit sollicité,
- Une fiche de dialogue « Charges/Ressources » récapitulant les éléments et renseignements déclarés dans la présente demande,
- Une notice de l'assurance proposée,
- Une offre de contrat de crédit comportant le bordereau de rétractation.

Si vous acceptez ce contrat de crédit, vous signerez ces documents et les retournerez à la Banque Française Mutualiste. A compter de cette acceptation, vous bénéficierez d'un délai de rétractation de 14 jours que vous pourrez exercer au moyen du formulaire joint au contrat de crédit.

Pour toutes explications sur le crédit et/ou sur l'assurance proposée, vous pouvez prendre contact avec la Banque Française Mutualiste.

Personnes à contacter à la Banque Française Mutualiste :
Service Analyse et Décision des Crédits aux Particuliers

0987 980 980

numéro non surtaxé